

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection
de l'environnement*

*Ce formulaire complété sera publié sur le site Internet de l'autorité administrative de l'Etat
compétente en matière d'environnement*

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Date de réception 30/01/2014	Cadre réservé à l'administration Dossier complet le	N° d'enregistrement 2014-AAA.DP.00330
--	--	---

1. Intitulé du projet

Extension de la Zone d'Activités Economique de l'aérodrome de Loudes

2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Communauté d'Agglomérations du Puy-en-Velay

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

RCS / SIRET

Forme juridique

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
Rubrique n°33 : Zones d'aménagement concerté, permis d'aménager et lotissements situés sur le territoire d'une commune dotée, à la date du dépôt de la demande, d'un PLU ou d'un document d'urbanisme en tenant lieu ou d'une carte communale n'ayant pas fait l'objet d'une évaluation environnementale permettant l'opération.	Travaux, constructions ou aménagements réalisés en une ou plusieurs phases, lorsque l'opération: soit crée une SHON supérieure ou égale à 10000 mètres carrés et inférieure à 40000 mètres carrés et dont le terrain d'assiette ne couvre pas une superficie supérieure ou égale à 10 hectares, soit couvre un terrain d'assiette d'une superficie supérieure ou égale à 5 hectares et inférieure à 10 hectares et dont la SHON créée est inférieure à 40000 mètres carrés.

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique B.1 du formulaire

4.1 Nature du projet

Le présent projet d'extension vise à étendre le parc d'activité dans sa partie Est, à l'extrême nord de la piste de l'aérodrome. La surface d'aménagement projetée est d'environ 10 hectares.

Il s'agit de la deuxième phase d'un projet d'aménagement prévu au schéma directeur des zones d'activités économiques de 2008.

La première phase s'est déroulée de 2012 à 2015, elle est à présent achevée.

Cette seconde phase s'inscrit dans la continuité de ce même projet.

4.2 Objectifs du projet

Le parc d'activité économique de l'Aérodrome s'inscrit à proximité immédiate des bourgs de Chaspuzac et de Loudes. Il est considéré comme un parc à fort potentiel avec un positionnement stratégique départemental. Très récemment, le parc d'activité a fait l'objet d'une extension dans sa partie nord sur près de 20 hectares, et une vingtaine d'entreprises sont à présent installées ou sont en cours d'installation sur ce site. Cependant, le succès de l'opération précédente commande d'envisager une nouvelle extension du parc d'activité afin d'être en capacité de répondre aux sollicitations d'entreprises. En effet, sur l'ensemble de la zone d'activité de l'Aérodrome, la disponibilité foncière est nettement insuffisante au regard des demandes qui se font déjà jour.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase de réalisation

Dans un premier temps, il s'agira de viabiliser les 10 ha. Les travaux consisteront en la réalisation d'un terrassement léger (terrain déjà plat), de la création de tranchées pour la pose de canalisation d'eau et d'électricité, puis la reprise de la voie de desserte et la création des accès à l'ensemble des lots.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Il s'agit d'une zone d'activité à vocation économique sans habitation.

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Demande de permis d'aménager et dossier loi sur l'eau.

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

Examen au cas par cas d'un projet pour soumission à étude d'impact ou non

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
Surface globale d'aménagement : 10 ha	
SHON : 40000 m ² maximum	

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s) d'implantation

Commune de Loudes (43 320), aérodrome du Puy-Loudes, parcelles n° OD 608, 612, 614, 616 à 619, 621 à 638, 664 à 666, 757-758, 719, 782-783, 909-910, 915-916, 996, 771, 947, 944, 941 et 664.

Coordonnées géographiques¹

Long. ___° ___' ___" ___ Lat. ___° ___' ___" ___

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42° :

Point de départ : Long. ___° ___' ___" ___ Lat. ___° ___' ___" ___

Point d'arrivée : Long. ___° ___' ___" ___ Lat. ___° ___' ___" ___

Communes traversées :

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ?

Oui Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

L'étude d'impact a été réalisée en 2010 (autorisation début 2013)

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ?

Oui Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

Zones agricoles (prairies et pâturages : 10 ha)

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui Non

Plan Local d'Urbanisme approuvé le 23 mai 2013

Si oui, intitulé et date d'approbation :
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui Non

5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Cf. carte en annexe, proche de la ZNIEFF II "Devès"
en zone de montagne ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Massif central
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	PPBE de Haute-Loire sur les infrastructures de transport terrestre, 2e échéance, 7 juillet 2015 PEB de l'aérodrome de Loudes approuvé le 24 mai 2006

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le Marais de Collanges est situé à environ 1,5 km à l'ouest du site, dans un autre bassin versant. Le Lac de Freycenet est situé à environ 1,5 km à l'est du site, dans le même BV que le site, mais en aval (ruisseau du Say se jetant dans la Freycenette).
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Cf carte en annexe. Loudes soumise aux risques inondation (2 arrêtés de catastrophe naturelle le 12/12/03 et 09/02/09), séisme (2/5), Tempête (comme tout le département), Radon (comme tout le département), TMD (route). Un aléa retrait-gonflement des argiles fort est présent au nord du site d'étude.
dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Source : BRGM BASIAS/BASOL, cf. carte en annexe
dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Source : Agence de l'eau Loire-Bretagne
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Sources : Agence Régionale de Santé Auvergne et PLU de la commune
dans un site inscrit ou classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Source : DDT Haute-Loire et DREAL Auvergne
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
d'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Source : DREAL Auvergne
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Source : DREAL Auvergne

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il **susceptible** d'avoir les incidences suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les bâtiments seront raccordés au réseau afin que les entreprises puissent pallier à leurs besoins sanitaires.
	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Masse d'eau souterraine des Monts du Devès
	est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les terrassements viseront l'équilibre remblais/déblais et la réutilisation au maximum de l'ensemble des matériaux présents sur site.
Milieu naturel	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Perte de 7 ha de terres agricoles en AOP "Fin gras du Mézenc et lentille verte du Puy (23/09/1999)
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	TMD au niveau de la route départementale RD 906
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Risque sismique 2/5, risque Radon et risque Tempête (ensemble du département)
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Commodités de voisinage	Est-il source de bruit ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les nuisances liées à l'aérodrome de Loudes
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ? <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ? <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p>		<p>Emissions dues à la présence de bâtiments et du réseau routier éclairé.</p> <p>Les émissions lumineuses sont aujourd'hui liées à la RD906 et à l'aérodrome notamment.</p>
	<p>Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ? <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/></p>		
Pollutions	<p>Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>		<p>Le Say (cf. dossier loi sur l'eau) (masse d'eau de La Borne et de ses affluents)</p> <p>Mesures de protections particulières déjà définies (voir annexe 4)</p>
	<p>Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ? <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p>		<p>Production inhérente à l'activité des entreprises.</p> <p>Mesures d'épuration déjà définies (voir annexe 4)</p>
Patrimoine / Cadre de vie / Population	<p>Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ? <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p>		<p>Cf. courrier de la DRAC Auvergne du 28 juin 2016 (secteur à fort potentiel)</p>
	<p>Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ? <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p>		<p>Perte de 7 ha de pâturage</p>

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Ce projet est la phase 2 d'une opération globale qui a donné lieu à un schéma directeur et une étude d'impact complète finalisée en 2012 et à une première phase de travaux achevée en 2015.

Le maître d'oeuvre prévoit de réaliser le projet selon les principes retenus et mis au point durant la première phase de l'opération : transparence hydraulique, recyclage des matériaux du site, interdiction des phytosanitaires, et fiabilité et durabilité des équipements publics (détails en annexe 4).

Ces aménagements ont donné lieu au versement par la Région Auvergne - Rhône-Alpes de subventions sur la base de critères environnementaux.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publiée ;	X
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	X
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	X
4	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	X

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Localisation des sites BASIAS (chapitre 5.2)
Localisation par rapport aux risques (chapitre 5.2)
Cours d'eau (chapitre 5.2)
Contexte naturel (chapitre 5.2)
Contexte agricole (chapitre 5.2)
Zonage d'urbanisme (chapitre 5.2)
Servitudes (chapitre 5.2)
Prescriptions (chapitre 5.2)
Synthèse sur le pré-diagnostic écologique (chapitre 5.2)
Annexe 4 : description des mesures déjà mises en œuvre et qui seront prises dans le cadre du projet

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à **LOUDES** de la Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay le, 12 janvier 2017

Signature



Michel JOUBERT